

**PROVINCE DE QUÉBEC  
ÎLES-DE-LA-MADELEINE**

À une réunion extraordinaire du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Îles du mercredi 26 janvier 2022 tenue sur la plate-forme Zoom à 19 h et à laquelle sont présents :

P1– COUTURIER, Marilyn	E6– OUELLET-M., Nathaël	MC11– GAUTHIER, Evelyn
P2– FARRAH, Amélie	E7– POIRIER, Ginette	MC12– VIGNEAU, Karine
P3– CUMMINGS, Joël	E8– CORMIER, Valérie	MC13– CUMMINGS, Sébastien
P4– CORMIER, Jean	E9– TURBIDE-B., M.-Michelle	MC14– ARSENEAU, Daniel
P5– MCINTYRE, Sophie	E10– GILBERT, Isabelle	MC15– BOURQUE, Marc-Olivier
	ECSV– CYR, Jean-Michel	

P = Parent

E = Employé (e)

ECSV = Employé cadre sans droit de vote

MC = Membre de la communauté

formant le quorum requis (8 sur 15).

Aucune absence.

--	--	--

La directrice générale, madame Brigitte Aucoin, est présente, de même que le secrétaire général, monsieur Donald Chiasson.

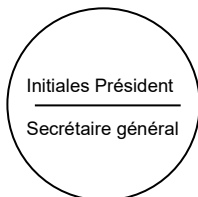
- Une (1) personne du public assiste à la réunion.

**1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par madame Marilyn Couturier, appuyée par madame Evelyn Gauthier, d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour;
2. Lecture, adoption et suivi des procès-verbaux de la réunion ordinaire du 23 novembre 2021 et de la réunion extraordinaire du 8 décembre 2021;
3. Période de questions-commentaires du public (15 minutes);
4. Calendriers scolaires FGJ 2022-2023;
5. Adhésion au regroupement d'achat pour les assurances;
6. Correspondance;
7. Période de questions-commentaires du public (15 minutes);
8. Levée de la réunion.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2022-001)**



**2. Lecture, adoption et suivi des procès-verbaux de la réunion ordinaire du 23 novembre 2021 et de la réunion extraordinaire du 8 décembre 2021**

Il est proposé par monsieur Marc-Olivier Bourque, appuyé par monsieur Joël Cummings, d'adopter les procès-verbaux de la réunion ordinaire du 23 novembre 2021 et de la réunion extraordinaire du 8 décembre 2021.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2022-002)**

**3. Période de questions-commentaires du public (15 minutes)**

- Demande à savoir quand le nouveau site web sera disponible?  
Réponse : incessamment. Site pratiquement complet.

**4. Calendriers scolaires FGJ 2022-2023**

Il est proposé par madame Valérie Cormier, appuyée par madame Ginette Poirier, d'adopter les calendriers 2022-2023 de la formation générale des jeunes (FGJ), comme présentés par la directrice des services éducatifs et des technologies de l'information, madame Isabelle Gilbert.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2022-003)**

**5. Adhésion au regroupement d'achat pour les assurances**

CONSIDÉRANT l'expérience financièrement avantageuse, vécue les années passées, par le regroupement de certains centres de services scolaires de l'Est du Québec pour l'obtention d'un portefeuille d'assurances de dommages;

CONSIDÉRANT QU'il serait avantageux de maintenir ce regroupement d'achat de services pour l'année 2022-2023, selon les avis reçus;

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire de L'ESTUAIRE a accepté de représenter les centres de services scolaires membres du regroupement auprès de la firme de conseillers en gestion de risques Gestion Turcot & associés inc.;

CONSIDÉRANT QU'il serait dans l'intérêt du Centre de services scolaire des Îles de renouveler son adhésion à ce regroupement d'achat d'assurances de dommages;

CONSIDÉRANT l'évolution du marché de l'assurance au Québec au cours des dernières années;

CONSIDÉRANT la recommandation du conseiller du regroupement quant aux avantages financiers potentiels de prévoir la durée du contrat de service d'assurances de dommages d'une durée de 5 ans, soit 1 an ferme et 4 années d'option;

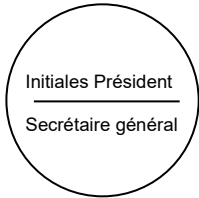
CONSIDÉRANT QUE l'article 42.0.2 du Règlement sur les contrats de services des organismes publics prévoit la possibilité d'options de renouvellement pour ce type de contrat de services;

CONSIDÉRANT QUE l'article 46 du Règlement sur les contrats de services des organismes publics stipule que l'autorisation du dirigeant de l'organisme public est requise pour tout contrat de nature répétitive dont la durée prévue, incluant tout renouvellement, est supérieur à 3 ans;

Il est proposé par madame Valérie Cormier, appuyée par madame Ginette Poirier :

DE RENOUVELER l'adhésion du Centre de services scolaire des Îles au regroupement d'achat des centres de services scolaires des régions 01, 02, 03, 04, 09, 11, 12 et 17 pour le renouvellement de ses assurances de dommages pour l'année 2022-2023;

DE MANDATER la firme Gestion Turcot & associés inc. pour entamer une négociation de gré à gré avec la firme de courtage actuelle en application de la clause d'option de renouvellement, ou pour procéder à un appel d'offres public pour le renouvellement de la couverture d'assurances de dommages pour l'ensemble des centres de services scolaires du regroupement concerné;



DE MANDATER le Centre de services scolaire de L'ESTUAIRE pour réaliser le cas échéant, l'appel d'offres public selon les politiques et procédures en vigueur à ce centre services scolaire et d'accepter d'être responsable au même titre que celle-ci pour le présent mandat;

DE S'ENGAGER à accepter, après présentation du rapport d'analyse de la firme Gestion Turcot & associés inc., soit de renouveler avec les assureurs actuels ou avec les firmes déterminées à la suite d'un appel d'offres pour l'ensemble des centres de services scolaires ayant participé au regroupement;

QUE le conseil d'administration, à titre de dirigeant de l'organisme public, AUTORISE l'octroi d'un contrat de services d'assurances de dommages d'une durée de 5 ans, soit 1 an ferme et 4 années d'option;

ET D'AUTORISER madame Danielle Gallant et madame Brigitte Aucoin à signer tout document découlant de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2022-004)**

**6. Correspondance**

-Aucune correspondance.

**7. Période de questions-commentaires du public (15 minutes)**

Aucune question du public.

Monsieur Nathaël Ouellet-Miousse tient à adresser une motion de félicitations au jeune Éloi Cummings à la suite de sa prestation musicale à l'émission de variétés Star Académie. L'ensemble du conseil d'administration lui souhaite bonne chance pour la suite de l'aventure.

**8. Levée de la réunion**

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la réunion à 19 h 15.

---

Jean Cormier, président du CA

---

Donald Chiasson, secrétaire général